

Les Acteurs du Logement d'Insertion 3 ans après leur création, un premier bilan très positif

Pour la première fois depuis la création des Acteurs du logement d'insertion, s'est tenue le 18 septembre dernier une réunion commune des conseils d'administration des trois fédérations qui composent ce rassemblement : la Fapil, la Fédération des Pact et l'Unafo. Cette rencontre a permis de dresser un bilan des actions engagées collectivement depuis leur création en 2011 et de préciser les actions qui seront prochainement lancées.

• **Un bilan, des perspectives.** Les trois réseaux rassemblent 350 organismes adhérents, emploient près de 9 000 salariés, logent et accompagnent plus de 270 000 ménages, gèrent 170 000 logements et réhabilitent 45 000 logements. Le travail réalisé depuis plus de 3 ans permet aux Acteurs du logement d'insertion d'être aujourd'hui un partenaire incontournable de l'action publique en direction des personnes en difficulté de logement. Leur feuille de route pour les deux années à venir a été validée. Elle comprend plusieurs chantiers :

- des positions communes visant une meilleure prise en compte des besoins en logement des personnes en difficulté,
- le renforcement de la structuration du rassemblement des Acteurs du logement d'insertion dans sa forme juridique et au travers des synergies à conforter (expertise, formation etc.),
- une meilleure visibilité, en approfondissant les chantiers communs (mobilisation du parc privé, soutien à la maîtrise d'ouvrage d'insertion, développement des pensions de famille, etc.)
- une meilleure organisation et animation de leur présence dans les territoires.

Forts de ces premiers acquis, ils revendiquent leur place particulière d'acteur du tiers secteur, entre hébergement et parc social Hlm et militent pour l'adaptation des moyens d'actions existants à la spécificité de leur mission et de leurs publics à travers un modèle économique spécifique.

Une nouvelle rencontre, qui rassemblera tous leurs membres en Mars 2015, permettra de dresser un nouveau bilan et de discuter le rendu de deux études en cours sur l'accompagnement social d'une part et sur les diagnostics territoriaux d'autre part.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter leur publication commune « *Solidaires pour le logement des personnes en difficulté* » et de lancer le nouveau site des Acteurs du logement d'insertion.

• « **Solidaires pour le logement des personnes en difficulté** ». Cette publication collective de 40 pages a pour objectif de mieux faire connaître le secteur du logement d'insertion à travers les valeurs portées, les actions et les nouvelles formes de coopération que les Acteurs du logement d'insertion développent sur les territoires afin de renforcer leur place dans les politiques publiques en direction des personnes mal-logées ou sans logement. L'ouvrage est principalement destiné aux acteurs institutionnels et associatifs du logement et de la lutte contre les exclusions (services centraux et déconcentrés de l'Etat, collectivités locales, institutions partenaires, associations, bailleurs, etc.). Il est disponible, en version pdf, sur le site des Acteurs du logement d'insertion.

• **Un nouveau site internet www.logementdinsertion.org** pour présenter le secteur d'activité et rendre compte de l'actualité et des réalisations des Acteurs du Logement d'Insertion.

A noter que les Acteurs du logement d'insertion seront présents au 75^e Congrès de l'USH. Dans ce cadre ils accueilleront, **le 24 septembre 2014 à 11h30** sur leur stand [Hall 6.3, stand n° G 64] pour un débat, **Marie-Odile Novelli**, Vice présidente du conseil régional Rhône Alpes, déléguée au logement, à la politique de la ville et aux solidarités.

Contacts presse :

- **Fapil** : Sébastien Cuny, délégué général, sebastien.cuny@fapil.net - tel : 01 48 05 05 75
- **Fédération des PACT** : Bernard Lacharme, directeur général b.lacharme@pact-habitat.org - tel : 01 42 81 97 80
- **Unafo** : Gilles Desrumaux , délégué général, Gilles.DESRUMAUX@unafo.org - tel 06 09 21 15 89

PRESENTATION DES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION

La Fapil, la Fédération des Pact et l'Unaf se sont réunies en juin 2011 pour former les Acteurs du Logement d'Insertion, fortes de leurs valeurs partagées et de leurs objectifs communs : l'accès et le maintien dans un logement décent des publics en difficulté.

Les Acteurs du Logement d'Insertion, en respectant les identités de chacun, développent des actions communes en mutualisant leurs moyens. Ils promeuvent le développement d'une offre diversifiée de logements d'insertion, destinés à des ménages ayant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement.

Les ALI ont défini quatre orientations principales à leur collaboration :

- développer les moyens d'une connaissance commune ;
- porter une réflexion stratégique ;
- professionnaliser les organisations par la reconnaissance et la qualification des métiers ;
- assurer une représentation politique du secteur en faisant « voix commune ».

LA FAPIL est un réseau d'associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur du droit au logement pour les personnes en difficulté.

Les adhérents de la Fapil favorisent l'accès au logement et le maintien dans leur habitat de tous ceux que les évolutions économiques et sociales fragilisent.

À travers l'accueil et l'orientation des publics, l'accompagnement des personnes, la gestion locative adaptée de logements ordinaires ou temporaires (en particulier, par les Agences Immobilières à Vocation Sociale, AIVS®), la production d'offres immobilières adaptées et l'intervention dans les copropriétés en difficulté, les associations de la Fapil luttent contre les discriminations, œuvrent en faveur de l'accès aux droits et favorisent la mixité urbaine et sociale.

La Fapil regroupe 110 associations sur l'ensemble du territoire, qui gèrent plus de 24 000 logements : 13 700 logements pérennes (dont plus de 600 en pensions de famille) et 10 500 logements temporaires. 50 000 personnes sont ainsi logées et bénéficient d'une gestion locative adaptée.

LA FEDERATION DES PACT regroupe 145 associations réparties sur tout le territoire, y compris les DOM. Fortement ancrés dans leur territoire, les PACT agissent auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Les associations PACT déploient, sur l'ensemble du territoire, un socle commun d'interventions en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement. Ce socle commun comprend cinq métiers : l'accompagnement des personnes, la réhabilitation individuelle accompagnée, la production d'habitat durable, la gestion locative adaptée, la conduite de projets de territoires

Chaque année, le Mouvement PACT participe à l'amélioration de 43 700 logements du secteur privé occupés en grande partie par des populations aux ressources modestes, anime 1 220 contrats de réhabilitation de quartiers et de développement local, gère 18 700 logements d'insertion ou places d'hébergement et accompagne 16 300 ménages en difficulté.

L'UNAF fédère l'action de plus de 100 organismes adhérents. Ils sont gestionnaires de résidences sociales, foyers de travailleurs migrants, pensions de famille, logements jeunes, logements dans le diffus. Tête de réseau, l'Unaf représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics, favorise les réflexions et orientations communes notamment au moyen d'échanges de bonnes pratiques, de groupes de travail, de journées thématiques, de rencontres nationales.

Le logement accompagné est désormais le terme utilisé par l'Unaf et reconnu pour qualifier le métier exercé par ses adhérents : accueillir, loger, accompagner.